

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Clin d'œil

Jean-Pierre Obame Essono, un passionné de l'électronique



Photo : Koumous

INSTALLÉ dans la capitale économique depuis 1990, Jean-Pierre Obame Essono exerce à son propre compte. Sa spécialité : l'électronique. Il s'investit notamment dans la réparation des postes téléviseurs.

Son amour pour l'électronique commence à Makokou (Ogooué-Ivindo), sa ville natale. Là-bas, il conçoit au départ des véhicules à l'aide des cœurs de bambou, qu'il fait rouler avec des piles crayons comme énergie. Déterminé à ne pas s'arrêter en si bon chemin, il suit des cours par correspondance à Educatel (France). Malheureusement, notre compatriote n'achèvera pas ses études, faute de moyens financiers. Mais surtout, il ne peut se rendre en France, du fait de son handicap.

Cette parenthèse n'a en rien entamé la passion de notre compatriote. Jean-Pierre a ouvert un atelier au quartier Château, dans le deuxième arrondissement de Port-Gentil. Malgré les difficultés qui jalonnent son parcours, il tient le bon bout. L'activité lui permet de nourrir sa famille. Sa foi dans les petits métiers, il veut la transmettre aux jeunes. D'où l'appel qu'il lance à leur endroit.

Serge YACKELE MIHINDOU

la ville dotée de 100 lampadaires solaires

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

Le ministre de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, Pascal Houangni Ambourou, a procédé dimanche dernier à la visite des installations des lampadaires solaires, au lieu-dit " Tchengué-derrière l'hôpital ", dans le 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil. Installations réalisées par les équipes locales du Conseil national de l'eau et l'énergie (CNEE), en partenariat avec une association experte du domaine.

Le CNEE, qui a reçu 100 lampadaires à répartir dans la capitale économique pour cette phase expérimentale, a démarré son opération qui marque la seconde étape du projet du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'installation des lampadaires solaires sur l'ensemble du territoire national. Un projet qui a connu un ralentissement du fait du coût exigé par le prestataire en charge de l'installation, soit 250.000F par lampadaire.

Face à l'urgence et à la nécessité de mettre en application la volonté du chef de l'État, qui rappelait lors de son discours de vœux à la nation du 31 décembre dernier, " il faut passer de la culture d'annonce à la culture des résultats ", le ministre en charge de l'Énergie a décidé " d'aller vite " en proposant au CNEE d'initier un partenariat avec une association locale, dotée d'une large expertise dans le domaine de l'installation des lampadaires solaires, afin d'éclairer les populations en respectant le rapport qualité-prix, dans un contexte économique peu favorable pour le Gabon.

Pascal Houangni, en allant s'enquérir de l'avancement des travaux et de leur qualité, a relevé : " ce projet, qui va s'étendre dans les 9 provinces de notre pays, comme le souhaite le président de la République, va contribuer à lutter contre les phénomènes de l'insécurité et de l'incivisme observés dans cette partie de la capitale économique ". Avant d'ajouter : " le choix de Port-Gentil pour expérimenter

ce nouveau modèle de partenariat public – associatif se justifie par l'expertise de cette association qui accompagne le CNEE dans cette opération car, il est désormais question pour nous de bien faire, vite faire et à moindre coût... " Rappelons que cette action d'éclairage public, qui intervient en prélude à la grande caravane nationale d'urgence de l'eau et de l'électricité, prévue dans les prochaines semaines, se déroulera pour sa deuxième étape à Libreville, précisément dans la zone estudiantine de la capitale.

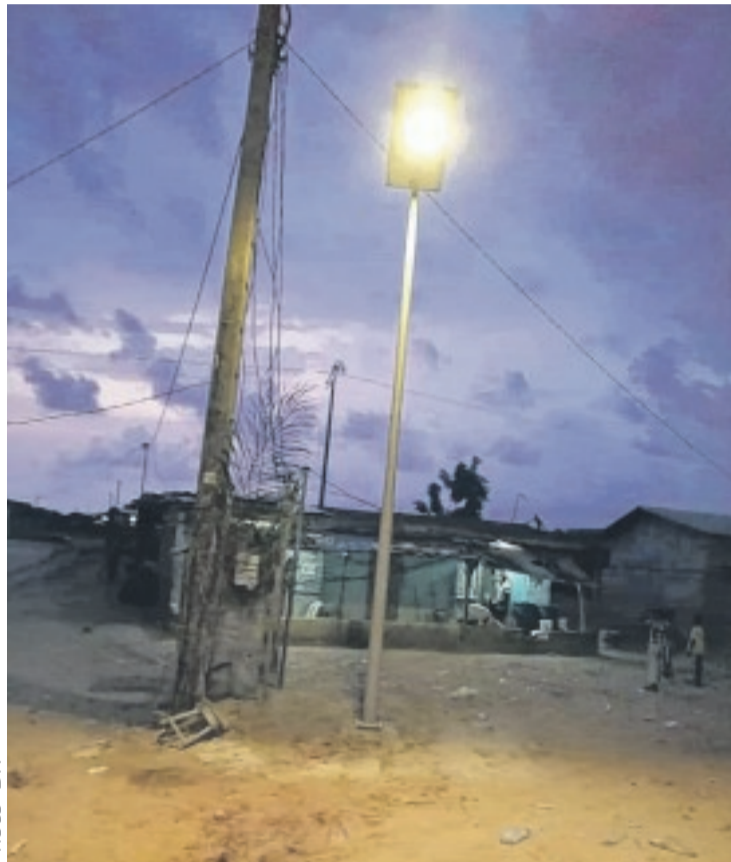


Photo : DR

L'opération d'installation des lampadaires solaires a commencé à Port-Gentil.

Pascal Houangni au chevet des sinistrés de Sindara

CN
Port-Gentil/Gabon

Le sort qui s'est abattu sur quatre familles résidant au quartier dit "Petite route de Sindara", dans le troisième arrondissement, lesquelles ont perdu tous leurs biens au cours d'un incendie le 25 décembre dernier, n'a pas laissé indifférent le ministre Pascal Houangni Ambourou. Comme promis, il est allé porter assistance aux sinistrés.

Une action qui cadre avec la politique de solidarité voulue par les plus hautes autorités, mais qui correspond également, à en croire le membre du gouvernement, à " une démarche de solidarité à l'adresse de toutes les forces vives " de la ville de Port-Gentil " en faveur des victimes ". Du matériel de première nécessité



Photo: Christelle Ntsame

Vue du matériel offert par Pascal Houangni Ambourou aux familles sinistrées.

(4 écrans plasma, 4 congélateurs, 4 réchauds, 1 tonne de ciment, 1 centaine de tôles bac et accessoires de tôles et des briques) a ainsi été remis aux sinistrés, désormais à la recherche de nouvelles maisons en location pour certains, tandis que ceux qui étaient propriétaires

cherchent les moyens de bâtir à nouveau. Au nom des victimes, Sayé François, retraité, a remercié le membre du gouvernement pour ce geste de cœur. Ce matériel, a-t-il dit, va déjà au moins "nous permettre de construire ne fût-ce qu'une maison".